

---

Numéro de l'intervention: 167-2010  
Type d'intervention: Interpellation  
Déposée le: 14.09.2010  
Déposée par: Hofmann (Bern, PS) (porte-parole)  
Cosignataires: 0  
Urgente:  
Date de la réponse: 09.03.20  
Numéro de l'ACE 416/2011  
Direction: TTE

---

### **FMB: refus du développement de l'énergie éolienne en Suisse?**

Dans le Bund du 2 septembre 2010, la déclaration suivante est attribuée à Kurt Rohrbach, chef de FMB : « Avec les 16 turbines éoliennes qui sont placées sur les hauteurs du Jura, l'énergie éolienne a plus ou moins atteint son maximum en Suisse, il n'y a plus beaucoup de potentiel, et les autres sources d'énergie renouvelable, l'eau, la biomasse, la géothermie et le soleil, ne peuvent pas à elles seules faire tourner le pays [trad.] »

Monsieur Rohrbach répond ainsi à une question que la rédactrice du Bund ne semble pas avoir posée en ces termes. Ce n'est sans doute pas un hasard si Monsieur Rohrbach a omis dans son énumération la principale « source d'énergie », soit l'efficacité énergétique, que nous devons développer très sérieusement. En d'autres termes, nous devons nous défaire de ces mauvaises habitudes de gaspillage que nous avons prises depuis des décennies. Voici quelques exemples d'efficacité énergétique : réduction radicale de la consommation liée à la mise en veille des appareils, utilisation exclusive des appareils les plus efficaces, interdiction du chauffage électrique, couplage chaleur-force combiné avec les pompes à chaleur, standard Minergie-P pour toutes les maisons, réduction du nombre des moteurs à combustion, restriction de la construction de maisons individuelles, etc. Dans notre type d'économie, il n'y a rien d'étonnant à ce que Monsieur Rohrbach se soucie si peu de l'efficacité énergétique : elle lui vaudrait de vendre moins de courant, et de voir baisser les profits.

En gardant à l'esprit les mesures permettant l'efficacité énergétique, on ne se laisse pas bernier par les questions comme celle-ci : « Comment remplacer la centrale nucléaire par l'énergie éolienne » ? Cette question, qui trahit un manque de connaissances, a été posée le 2 septembre par le Bund et par la BZ, et la réponse ne pouvait être qu'une seule : c'est impossible.

Seule une partie du courant qui viendra à manquer après la mise à l'arrêt de la centrale de Mühleberg devra être remplacée, puisque la meilleure efficacité énergétique aura rendu le reste superflu, et sans perte de confort pour les consommateurs, il faut le souligner.

Incontestablement, il faudra remplacer avec chacune des sources renouvelables, l'eau, le vent, la biomasse, la géothermie et le soleil, une partie de l'énergie qui viendra à manquer



après Mühleberg. Ainsi, l'énergie éolienne ne devra y contribuer que pour une part relativement modeste, et c'est cela la réponse à la question correctement posée.

Monsieur Rohrbach affirme que les éoliennes du Mont-Crosin marquent déjà le maximum du potentiel de l'énergie éolienne en Suisse. Probablement, il n'en croit rien lui-même. Cette affirmation révèle cependant la raison même pour laquelle ces éoliennes ont été placées sur le Mont-Crosin : il fallait montrer que ce type d'énergie n'apporte pas grand-chose en Suisse. La « preuve » en serait ainsi faite et on pourrait donc sans états d'âme cesser de développer l'énergie éolienne chez nous.

Un coup d'œil en Autriche nous permet de voir que dans des conditions géographiques comparables et pour le double de superficie, 607 centrales éoliennes ont permis en 2006 de produire 1 930 GWh d'électricité (no 4/2007 de la publication de la Fondation Suisse de l'énergie SES). C'est 127 fois plus que la production en Suisse la même année (15,2 GWh, 12 centrales éoliennes). Grâce à l'accroissement de la production sur le Mont-Crosin, nous parvenons à produire 46 GWh par année. Par rapport à l'Autriche, c'est quand même 40 fois moins, étant entendu que l'Autriche a certainement elle aussi augmenté sa production dans l'intervalle. Si nous tenons compte en plus du fait que la superficie de la Suisse est la moitié de celle de l'Autriche, la production d'énergie éolienne de la Suisse est tout de même 20 fois plus faible.

Après avoir confronté l'affirmation de Monsieur Rohrbach aux éléments pertinents de la Stratégie énergétique du canton de Berne, je me permets de poser les questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif, qui représente le canton de Berne, actionnaire majoritaire de FMB, a-t-il le sentiment que FMB investit suffisamment dans l'augmentation de l'efficacité énergétique ?
2. Pense-t-il comme Monsieur Rohrbach que le développement de la centrale éolienne au Mont-Crosin marque le maximum de ce qui est faisable dans ce domaine et qu'il n'y a plus de potentiel à exploiter ? La réponse à cette question doit valoir pour le canton de Berne et pour toute la Suisse.
3. Le gouvernement estime-t-il que Monsieur Rohrbach est la personne la mieux placée pour diriger conformément à la stratégie énergétique la politique d'une entreprise dont le canton de Berne est l'actionnaire majoritaire ?

Remarque : ewb semble être parvenue à trouver un dirigeant qui s'emploie véritablement à traduire en faits la stratégie énergétique du conseil communal.

## **Réponse du Conseil-exécutif**

### Question 1 :

Le développement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique sont des éléments centraux de la stratégie énergétique du canton de Berne, l'objectif à long terme étant la « société à 2000 watts ». Promouvoir les mesures visant l'efficacité énergétique fait aussi partie de la stratégie d'entreprise de BKW FMB Energie SA (FMB). De telles mesures ont d'ailleurs déjà été prises pour la production, le transport et l'utilisation de l'énergie. Le Conseil-exécutif salue les efforts faits jusqu'à présent par FMB, mais estime que ce n'est pas suffisant et que l'entreprise peut encore faire mieux.

### Question 2 :

Non, l'énergie éolienne a encore du potentiel.

En début d'année, l'Office fédéral de l'énergie est parti du principe que, d'ici à 2030, la Suisse produira 600 millions de kilowattheures par an à partir de ce type d'énergie. Cela correspond à une puissance installée d'environ 400 mégawatts ou à 200 aérogénérateurs d'une puissance de 2 mégawatts. En 2004, la Confédération s'était déjà exprimée sur le

potentiel de la Suisse en matière d'énergie éolienne et sur les différents sites possibles<sup>1</sup>. Entretemps, des progrès technologiques ont permis d'envisager l'implantation sur d'autres sites.

Le concept d'énergie éolienne pour la Suisse nomme plus de 30 sites potentiels dans le canton de Berne, qui, selon les estimations, permettraient de produire 480 gigawattheures en moyenne. Mais, soyons réalistes, bien moins de la moitié de ces sites pourront être utilisés. Toutefois, des possibilités de développement non négligeables (même en comparaison des installations du Mont-Crosin) existent. Aussi le Conseil-exécutif est-il d'avis que l'énergie éolienne n'a pas atteint son maximum.

En cas de besoin, la Suisse pourra toujours importer de l'énergie éolienne issue de régions venteuses. FMB est propriétaire ou déjà actionnaire de plusieurs parcs éoliens en Allemagne et en Italie.

### Question 3 :

BKW FMB Energie SA est une société anonyme de droit privé cotée en bourse, dans laquelle le canton de Berne détient 52,5 pour cent du capital-actions. En tant qu'actionnaire majoritaire, il suit une stratégie de propriétaire qui reprend les principes de la stratégie énergétique et que les deux conseillères d'Etat qui représentent le canton au sein de la société défendent au conseil d'administration. Ce dernier est quant à lui compétent pour élaborer la stratégie de l'entreprise, dont la mise en application incombe à l'ensemble de la direction et donc également à son président M. Kurt Rohrbach. Le Conseil-exécutif ne voit pas en quoi M. Rohrbach pourrait être considéré comme n'étant pas à même d'occuper cette fonction.

### **Au Grand Conseil**

---

<sup>1</sup> Concept d'énergie éolienne pour la Suisse, août 2004